

Réunion de quartier La Cimenterie le 26 octobre 2017

Une urbanisation à Amnéville avec le Lotissement du stade de la Cimenterie.

Dans la suite des tournées de quartiers à la rencontre des administrés, la municipalité a réuni le 26 octobre dernier les habitants du quartier dit de La Cimenterie pour faire connaître et échanger sur les projets d'urbanisme du quartier.

Parce que la vitalité d'une commune se mesure à la capacité à accueillir de nouveaux habitants et à développer son territoire urbanisé, le projet de lotissement du Stade de la Cimenterie s'inscrit naturellement dans cette dynamique, avec un **ensemble immobilier** constitué de 44 logements qui devrait voir le jour prochainement.

Cette réalisation sera mise en œuvre par la SODEVAM, le concessionnaire partenaire de la commune.

Composé de 2 ensembles résidentiels de 20 appartements, de 14 maisons individuelles de 4 ares environ chacune et de 10 maisons jumelées, ce nouveau lotissement occupera l'espace de l'ancien stade de la cimenterie aujourd'hui inutilisable ne correspondant plus aux normes de fonctionnement d'un établissement sportif.

Le programme de requalification urbaine du quartier prévue dans le cadre de ce nouvel aménagement foncier apporte une véritable valeur ajoutée à la commune. La ville vise à assurer un développement maîtrisé et harmonieux de l'offre d'habitat pour accompagner l'essor de la population tout en réalisant un urbanisme inscrit dans une logique de développement durable, de préservation et de mise en valeur de l'environnement.

Dans un cadre de vie recherché, ce nouveau quartier constituera un lotissement bien intégré dans la zone, à taille humaine, proche des infrastructures communales.

Par sa qualité architecturale, par ses infrastructures créées comme l'aire de jeux, le parking de 9 places attenant et la réhabilitation de huit garages sur le secteur, par sa gestion intégrée des eaux pluviales, le lotissement séduit un grand nombre de futurs acquéreurs à en juger de la rapidité de la commercialisation des parcelles. Preuve s'il en est qu'Amnéville reste bien placée au classement des villes dont **la qualité de vie attire toujours davantage** de nouveaux habitants.

Mettre deux photos du projet : un plan d'ensemble et un plan de situation des maisons (cf diaporama sodevam)

Pour anticiper la naissance du lotissement et rassurer les riverains quant à la problématique de la circulation de véhicules supplémentaires envisagés, surtout dans des zones exigües, la municipalité a entrepris dès l'automne de **redessiner** pour un montant de 120 000 € **le rond-point des coteaux du soleil**, dont les dessertes initiales étaient fortement accidentogènes.

L'accès depuis la rue des terrasses du soleil est modifié et sécurisé, plus incurvé pour éviter une conjonction trop droite avec la descente depuis Snowhall et obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

Agrémenté d'un espace paysager, d'emplacements de parkings supplémentaires, le nouveau dessin du rond-point satisfait tant les riverains, les visiteurs du complexe que les résidents de la Villa Amarelli.

Mettre une photo du rond point

Toujours dans une même perspective de répondre à l'essor de la population, d'aménager les terrains en friche de la commune et de bénéficier du retour des cessions de parcelles, la municipalité a entrepris également **l'extension du lotissement des coteaux du soleil**. Sur le plateau de Snowhall et en contrebas des contreforts paysagés, 78 logements dont 43 maisons individuelles verront bientôt le jour.

Fort du permis d'aménager existant, la distribution des parcelles sera vite close. L'aménagement du lotissement dont toutes les contraintes principales ont été levées, comme les dessertes redessinées entre les parcelles en dénivelé important et l'agencement paysager du talus, constitue un atout supplémentaire pour la qualité de vie dont Amnéville est synonyme.

Les Amnévillois peuvent apprécier leur chance d'habiter une ville dont l'attractivité est sans faille mesurable à chaque création de lotissement, tant la demande est forte pour pouvoir s'y installer.

Mettre une photo du projet

A l'occasion de cette réunion, d'autres sujets de préoccupations des habitants ont également été abordés portant sur :

- la circulation, rue de la villa – rue Jean Gabin : une attention particulière sera apportée afin de résoudre au mieux les difficultés rencontrées, dans le cadre d'un schéma général de circulation en cours d'élaboration ;
- le stationnement quartier de la cimenterie et la possibilité de conserver les garages : une partie des garages seront conservés et vendus ;
- la configuration et la fermeture de l'aire de jeux envisagée dans le projet de lotissement : celle-ci sera fermée la nuit ;
- des problèmes d'entretien des espaces verts, d'incivilités et de sécurité ;
- l'opportunité d'installation d'une vidéo surveillance ;
- un problème d'arrêt du bus scolaire rue de la Légion ;
- un problème de sécurité le long du CD 47 au niveau du magasin ALDI en raison du manque de trottoirs ;
- la circulation provisoire suite aux travaux sur le giratoire ;
- le projet de Chauffage urbain et ses nuisances potentielles.

Autant de sujets, qui pour certains ont reçu une explication ou une réponse immédiate et qui pour d'autres, vont mobiliser une attention particulière des élus en charge et des services concernés pour permettre, sinon de résoudre toutes les situations mais au moins d'apporter des réponses ou des débuts d'amélioration, dans la limite des moyens humains et budgétaires de la commune.